

**SECTION SPORTIVE SCOLAIRE**

**AVIRON**

**Collège Jean PERRIN LYON 9ème**



**2013/2014**

***CANDIDATURE 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup>***



## SOMMAIRE

Objectifs de la section sportive Aviron	page 3
Conditions d'admission et les moyens mis en œuvre	page 5
Calendrier	page 6
Procédure concernant l'élaboration du dossier de candidature	page 7
Dossier de candidature à la section Aviron (annexe 1)	page 8
Fiche pédagogique de l'établissement (annexe 2)	page 9
Fiche sportive (annexe 3)	page 10
Fiche médicale (annexe 4)	page 11
Attestation de 50 m délivrée par un maître nageur	

## Objectifs de la Section Sportive Aviron

- ◆ Pour la rentrée 2013, accueillir les élèves de la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>, filles et garçons, débutants ou ayant déjà une pratique dans ce sport, motivés et aptes, aussi bien sur plan sportif que sur plan scolaire. Ceci afin de participer à leur épanouissement et leur intégration sociale à travers un sport : le volley-ball.
- ◆ Détecter, former, éduquer et accompagner les jeunes joueurs qui souhaitent pratiquer le volley-ball en compétition, au niveau régional et national.

La scolarité est particulièrement suivie par l'enseignant du collège responsable de la section sportive. Ainsi, les élèves pourront poursuivre sérieusement leurs études en même temps que leur formation de joueur de volley-ball.

La section sportive scolaire permet :

- ◆ de motiver les élèves en leur donnant l'occasion de progresser et d'être valorisés dans le sport qu'ils affectionnent, d'exprimer des compétences qui peuvent contribuer à leur réussite scolaire ;
- ◆ de développer leur goût de l'effort et de les aider à mesurer les conséquences et les effets d'un travail suivi et régulier ;
- ◆ de les ouvrir sur l'extérieur et de développer leur autonomie ;
- ◆ d'acquérir une culture d'équipe et de vivre dans le cadre d'une solidarité collective ;
- ◆ de les aider à évoluer dans une bonne hygiène sportive et de vie quotidienne et d'adopter des comportements de sécurité pour eux-mêmes et pour les autres ;
- ◆ de participer à leur éducation citoyenne ;
- ◆ de contribuer à l'ambiance sportive de l'établissement.

Les parents permettent à leurs enfants de vivre leur passion dans le cadre d'un établissement scolaire où les horaires sont aménagés pour que les entraînements se déroulent dans la journée, en dehors des heures de cours de la classe, le lundi après-midi et le vendredi soir.

**Nous rappelons que l'admission définitive à la Section Sportive Aviron du collège est subordonnée à l'inscription du jeune au Cercle de l'Aviron de Lyon, pour la rentrée scolaire 2013-2014.**

### ⇒ Sur le plan scolaire

Les objectifs scolaires sont ceux d'une classe de collège.

L'équipe pédagogique peut décider de suspendre temporairement les entraînements au profit de la scolarité (soutien).

D'autre part, elle peut aussi décider à tout moment, pour des raisons scolaires, comportementales ou sportives, d'exclure l'élève de la Section.

Les horaires et exigences scolaires sont les mêmes que pour tous les autres élèves.

Le jeune va développer son autonomie, plus particulièrement dans son organisation, pour allier études et sport, en particulier en ce qui concerne la planification de son travail personnel.

L'élève entrant en 6<sup>ème</sup> ne peut pas postuler à une section bilangue et à la section sportive.

En fin de 6<sup>ème</sup>, le jeune de la section sportive peut également choisir pour son passage en 5<sup>ème</sup> l'étude du latin.

En fin de 5<sup>ème</sup>, l'élève ne pourra pas cumuler, pour son passage en 4<sup>ème</sup>, la section sportive avec une section européenne.

### ⇒ Sur le plan sportif

Il s'agit de perfectionner et d'atteindre le meilleur niveau en ce qui concerne :

- le perfectionnement de la technique individuelle ;
- la formation et le développement technico-tactique du joueur ;
- le développement des qualités physiques du jeune.

### ⇒ Sur le plan humain

Cela permet de vivre des moments forts dans la victoire ou la défaite.

Appartenir à la section sportive apprend à vivre en collectivité, développe le goût de l'effort, la ténacité, l'esprit d'équipe. C'est une tranche de vie que les autres élèves ne connaîtront pas au collège.

## CONDITIONS D'ADMISSION

### ◆ Dans le domaine scolaire

Sous réserve que l'élève soit admis en classe de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> (le bulletin scolaire faisant foi) : avoir des résultats scolaires satisfaisants et une bonne motivation permettant d'allier les études et le sport.

### ◆ Dans le domaine sportif

Une attestation de 50 délivrée par un maître nageur est nécessaire.

***Il n'est pas nécessaire d'avoir déjà pratiqué cette discipline auparavant.***

### ◆ Sur le plan médical

Satisfaire à la visite médicale d'aptitude avec bilan de santé complet ; notamment, un ECG (ElectroCardioGramme) de repos est obligatoire pour pouvoir pratiquer dans une section sportive.

Le choix du médecin appartient à la famille de l'élève mais l'examen médical doit être effectué par un médecin titulaire du CES de médecine du sport ou de la capacité en médecine et biologie du sport ou du diplôme d'études spécialisées complémentaires de médecine du sport.

Le médecin référent de la section sportive est le Dr RENAUD, médecin du sport, 101 A cours Emile ZOLA 69100 VILLEURBANNE (☎ 04.72.43.04.84).

Il conserve les dossiers médicaux des joueurs pendant leur scolarité au sein de la Section Sportive Volley-Ball.

C'est aussi le médecin qui intervient et organise le suivi des joueurs du Pôle Espoir Volley-Ball, Handball filles et Handball garçons du lycée Jean PERRIN.

## MOYENS MIS EN ŒUVRE

- ◆ Les élèves de la section sportive s'entraîneront 2 heures par semaine le lundi (de 15h à 17h) et le vendredi (de 17h à 18h) au cercle de l'aviron de Lyon - 12 quai Clémenceau - 69300 Caluire - Tél. : 04 78 29 35 94 - Portable : 06 22 90 24 47 - Site internet : [www.avironlyon.com](http://www.avironlyon.com) - email : [infos@avironlyon.com](mailto:infos@avironlyon.com) .
- ◆ Ils participeront aux compétitions UNSS.
- ◆ Les entraînements sont assurés par un cadre technique du comité du Cercle de l'aviron de Lyon diplômé d'Etat.
- ◆ Le transport depuis le collège vers les lieux d'entraînement sera encadré par les responsables du Cercle de l'aviron ; le retour des élèves à l'issue de l'entraînement sera à la charge des familles.
- ◆ Les élèves de la section sportive seront intégrés et regroupés dans la même classe de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> du collège Jean PERRIN.
- ◆ Ils suivront normalement les cours d'EPS.
- ◆ Ils seront obligatoirement inscrits à l'Association Sportive du collège ainsi qu'au Cercle de l'aviron de Lyon (Club labellisé 3 étoiles, affilié à la Fédération Française des sociétés d'aviron.

Afin de permettre aux élèves de la section sportive d'allier études et aviron le collège souhaite mettre en place plusieurs actions :

- 1) Inclure dans l'emploi du temps des jeunes de la section une à deux heures d'aide aux devoirs ;
- 2) Attribuer un casier pour chaque élève demi-pensionnaire de la section ;
- 3) Nommer des tuteurs qui auront un entretien avec chaque élève afin de faire un bilan régulier ; la fiche de suivi sera visée par l'élève et son tuteur ;
- 4) Mettre en place un suivi médical par le médecin scolaire ou l'infirmière, en liaison avec le médecin du sport, dans le but d'apprécier l'état de santé des élèves, de repérer les signes de fatigue, de préserver leur santé et de permettre l'épanouissement des élèves dans le domaine des études et du volley-ball.

## CALENDRIER

- 1) Remise du dossier de candidature de la Section Sportive Aviron aux familles.
- 2) Le dossier de candidature complété doit être déposé, au plus tard, le mercredi 8 mai 2013, au collège Jean PERRIN.
- 3) Commission d'étude des dossiers de candidature le mercredi 22 mai 2013 à 13h.
- 4) A partir du vendredi 24 mai 2013, par courrier : réponse aux familles sur l'avis favorable ou non donné au dossier de candidature.
- 5) Inscription au collège pour les 5<sup>èmes</sup>, 4<sup>èmes</sup> et 3<sup>ème</sup> admis après les conseils de classes du 3<sup>ème</sup> trimestre.

## PROCEDURE CONCERNANT L'ELABORATION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Dans un premier temps, les parents remplissent le dossier de candidature à retourner au collège impérativement pour le mercredi 8 mai 2013.

Après cette date, une commission se réunira afin de statuer sur l'admission (ou non) du candidat (dossier scolaire) le mercredi 22 mai 2013.

Le collège enverra l'avis d'admission ou de refus du candidat.

### **PIECES A JOINDRE AU DOSSIER DE CANDIDATURE**

- 1) La fiche de renseignements concernant le candidat (annexe 1) ;
- 2) La fiche pédagogique de l'établissement d'origine (annexe 2) ;
- 3) La photocopie de la carte d'identité (recto verso) ou du livret de famille ;
- 4) Deux fiches de renseignements pédagogiques, à remettre au professeur et à l'entraîneur de votre club (annexes 3 et 4) ;
- 5) Une enveloppe autocollante, timbrée au tarif en vigueur (moins de 20 g), avec mention du nom et de l'adresse du candidat pour l'envoi de la décision ;
- 6) Pour les élèves de collège, les photocopies des deux premiers bulletins trimestriels de l'année 2012-2013 ;
- 7) Le certificat médical
- 8) L'attestation de 50 m délivrée par un maître nageur.

Ce dossier est à remettre impérativement au collège pour le mercredi 8 mai 2013, délai de rigueur.

En fonction de la réponse de la commission d'étude des candidatures, il vous sera adressé un dossier d'inscription au collège.



**DOSSIER DE CANDIDATURE A LA SECTION Aviron (2012/2013)**  
**RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE CANDIDAT (annexe 1)**  
*A compléter par la famille*

Cette fiche est à retourner dûment complétée au collège Jean PERRIN

NOM:.....Prénom :.....

Date de naissance :...../...../.....

Adresse.....  
 .....  
 .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone fixe : ...../...../...../..... Téléphone portable :...../...../...../.....

Email :.....@.....

École primaire ou collège actuellement fréquenté :  
 .....

Adresse.....  
 .....

Code postal :.....Ville :.....

Téléphone fixe :...../...../...../...../.....Télécopie : ...../...../...../...../.....

Classe actuellement fréquentée :.....

Langue vivante 1 : Anglais ou classe bi langue (entourer la situation de l'enfant)

Langue vivante 2 (uniquement pour les classes de 5<sup>ème</sup>): .....

Renseignements sportifs : concernant la pratique « **Aviron** » du jeune:

**Club** dans lequel est licencié le candidat cette année :.....

**Ou** ancienne discipline sportive pratiquée :.....

Niveau dans lequel le candidat évolue cette année : Départemental / Régional / National

Saison	Nombre d'entraînement par semaine	Nombre de jours de stage	Résultats obtenus
2010/2011			
2011/2012			
2012/2013			

Signature du candidat

Signature des parents



**FICHE PEDAGOGIQUE DE L'ETABLISSEMENT A COMPLETER  
PAR LE PROFESSEUR PRINCIPAL OU LE PROFESSEUR DES ECOLES (annexe 2)  
A joindre au dossier**

NOM DU CANDIDAT : .....

PRENOM : .....

CLASSE D'ORIGINE : .....

DATE DE NAISSANCE : ..... / ..... / .....

<b>APPRECIATION DU PROFESSEUR DES ECOLES OU DU PROFESSEUR PRINCIPAL</b>				
<b>COMPORTEMENT</b>	Très bien	Bien	Moyen	Insuffisant
Sociabilité				
Discipline				
Intégration au groupe				
<b>TRAVAIL SCOLAIRE</b>	Très bien	Bien	Moyen	Insuffisant
Capacité d'attention				
Concentration dans le travail				
Rythme de travail				
Mémorisation				
Goût de l'effort				
Intérêt pour le travail scolaire				
Implication dans le travail personnel				
Capacité d'organisation				
Persévérance				
Rythme de progrès				
Combativité				

Nom du professeur des écoles ou du professeur principal :

Observations éventuelles :

Signature du professeur des écoles ou du professeur principal :

Autres éléments d'appréciation et avis motivé du chef d'établissement :

Cachet de l'établissement

**COLLÈGE JEAN PERRIN**  
14, rue de Lattre de Tassigny  
69009 LYON  
Tél. 04 72 85 62 51 – Fax 04 78 83 51 31



**FICHE SPORTIVE**  
**A COMPLETER PAR LE PROFESSEUR D'EPS ET OU L'ENTRAINEUR (annexe 3 & 4)**  
*A joindre au dossier*

NOM DU CANDIDAT : .....

PRENOM : .....

CLASSE D'ORIGINE : .....

DATE DE NAISSANCE : ..... / ..... / .....

CLUB D'ORIGINE : .....  
 (Si le candidat est ou a été inscrit dans un club)

<b>APPRECIATION DE L'ENTRAINEUR DU CLUB</b>				
<b>COMPORTEMENT</b>	<i>Très bien</i>	<i>Bien</i>	<i>Moyen</i>	<i>Insuffisant</i>
Sociabilité				
Discipline				
Intégration au groupe				
<b>ATTITUDE A L'ENTRAINEMENT ET EN COMPETITION</b>	<i>Très bien</i>	<i>Bien</i>	<i>Moyen</i>	<i>Insuffisant</i>
Capacité d'attention				
Respect des consignes				
Mémorisation				
Implication dans les exercices				
Qualité physique				
Rapidité				
Dextérité				
Coordination				
Rythme de travail				
Goût de l'effort				
Combativité				
Persévérance				
Analyse de son activité				
Progrès sur la saison écoulée				

<b>APPRECIATION DU PROFESSEUR D'EPS</b>				
<b>COMPORTEMENT</b>	<i>Très bien</i>	<i>Bien</i>	<i>Moyen</i>	<i>Insuffisant</i>
Sociabilité				
Discipline				
Intégration au groupe				
<b>TRAVAIL SCOLAIRE</b>	<i>Très bien</i>	<i>Bien</i>	<i>Moyen</i>	<i>Insuffisant</i>
Capacité d'attention				
Concentration dans le travail				
Rythme de travail				
Mémorisation				
Goût de l'effort				
Intérêt pour le travail scolaire				
Implication dans le travail personnel				
Capacité d'organisation				
Persévérance				
Rythme de progrès				
Rapidité				
Combativité				

Nom de l'entraîneur : .....

Nom du professeur d'EPS : .....

Observations éventuelles :

Observations éventuelles :

Signature de l'entraîneur

Signature du professeur d'EPS

## Annexe 4

### FICHE MÉDICALE EN VUE D'UNE SCOLARITÉ EN SECTION SPORTIVE SCOLAIRE

Nom	Discipline pratiquée		
Prénom	Nombres d'heures		
Domicile	Surclassement	oui	non
Date de naissance	Double surclassement	oui	non
Antécédents médicaux	Autre discipline pratiquée :		
Antécédents chirurgicaux			
Traitement en cours			



Interrogatoire comportant notamment une évaluation psychosociale
Examen cardio-vasculaire de repos (assis, couché et debout)
Examen pulmonaire
ECG de repos (obligatoire la première année d'inscription)
Évaluation de la croissance et de la maturation : - Examen morpho-statique et anthropométrique - Maturation pubertaire (critères de Tanner)
Plis cutanés
Examen de l'appareil locomoteur
Examen podologique
Examen dentaire
Examen neurologique (latéralité, tonus, ...)
Dépistage des troubles visuels
Dépistage des troubles auditifs
Autres (abdomen, etc.)
Bilan des vaccinations
Conseils diététiques (si besoin)
Bandelette urinaire (glucose, protéines, ...)